

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le - 9 OCT. 2024
ID : 035-213502362-20241003-SG2024_395-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON



Séance du 3 octobre 2024 - Délibération n° 2024-080

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRÈS DE COMMISSIONS, COMITÉS ET ORGANISMES DIVERS

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 23 septembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Vote	
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Françoise Fouchet, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Lionel Remande, pouvoir donné à Monsieur André Croguennec.

Monsieur Jacques Carpentier, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.

Madame Rola Abi Fadel, pouvoir donné à Madame Géraldine Denigot.

- Absente excusée n'ayant pas donné mandat de vote :

Madame Anaïs Cadoret.

Secrétaire de séance : Madame Soazig Ruiz.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Suite à la démission de Monsieur Nicolas Régis de sa fonction de Conseiller Municipal et au souhait de plusieurs conseillers de ne plus siéger dans certaines instances, il convient de revoir la représentation de la Ville au sein de divers comités, commissions et organismes.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu la délibération du 11 juin 2020 portant détermination du mode de scrutin pour une nomination ou une désignation,

Vu les délibérations n° 2020-033 du 11 juin 2020, n° 2020-041 du 25 juin 2020, n° 2020-083 du 8 octobre 2020, n° 2021-033 du 30 septembre 2021, n° 2022-057 du 30 juin 2022 et n° 2023-054 du 22 juin 2023 portant désignation de délégués du Conseil Municipal auprès de divers commissions, comités et organismes,

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le - 9 OCT. 2024
ID : 035-213502362-20241003-SG2024_395-DE

Vu le courrier de démission de Monsieur Nicolas Régis de sa fonction de Conseiller Municipal en date du 19 juin 2024,

Considérant que plusieurs conseillers municipaux ont émis le souhait de ne plus siéger dans certaines instances et qu'il convient donc de les remplacer,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE de modifier la représentation de la Ville au sein des organismes listés ci-dessous comme suit :

En remplacement de Monsieur Nicolas Régis, démissionnaire :

- Groupe de travail Confluences 2030 :

➤ Titulaire : **Mangala Tual**

- Diagnostic et programme d'actions "tranquillité publique" :

Groupe de travail "Aménagements urbains et bâtimentaires" :

➤ Autre (s) élu (e) (s) : **Catherine Sorin**

En remplacement de Madame Sylvie Massicot :

- Conseil d'administration du lycée professionnel de Beaumont :

➤ Titulaire : **Alain Sevestre**

En remplacement de Madame Anaïs Cadoret :

- Conseil d'administration du collège de Beaumont :

➤ Titulaire : **Alain Sevestre**

En remplacement de Monsieur Loïc L'Haridon :

- Conseil d'administration du collège de Beaumont :

➤ Suppléante : **Mangala Tual**

En suppléance de Monsieur Alain Sevestre :

- Relais Mission Locale :

➤ Suppléante : **Catherine Sorin**

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,
Soazig Ruiz
Conseillère Municipale

Mis en ligne le - 9 OCT. 2024